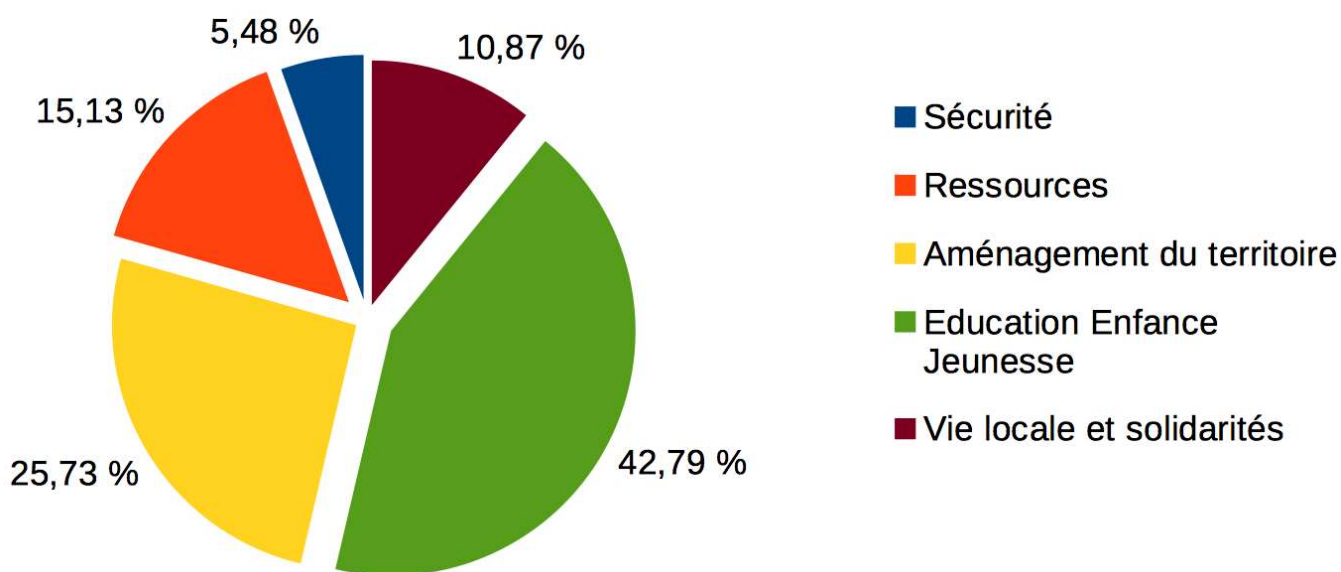
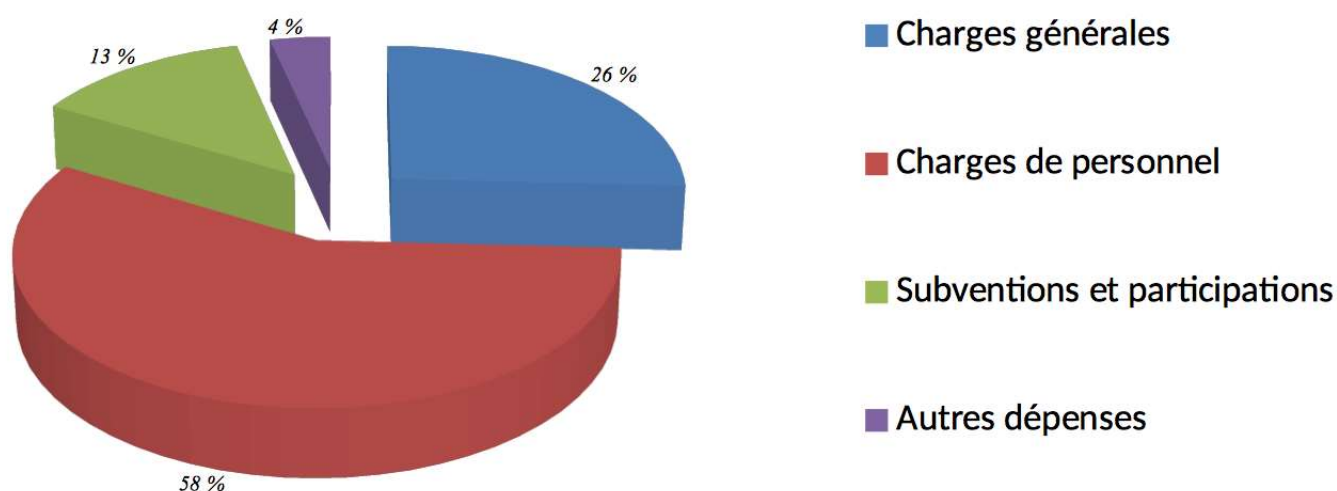


## Annexe 2 : Quelques éléments du budget 2022

### Budget primitif 2022

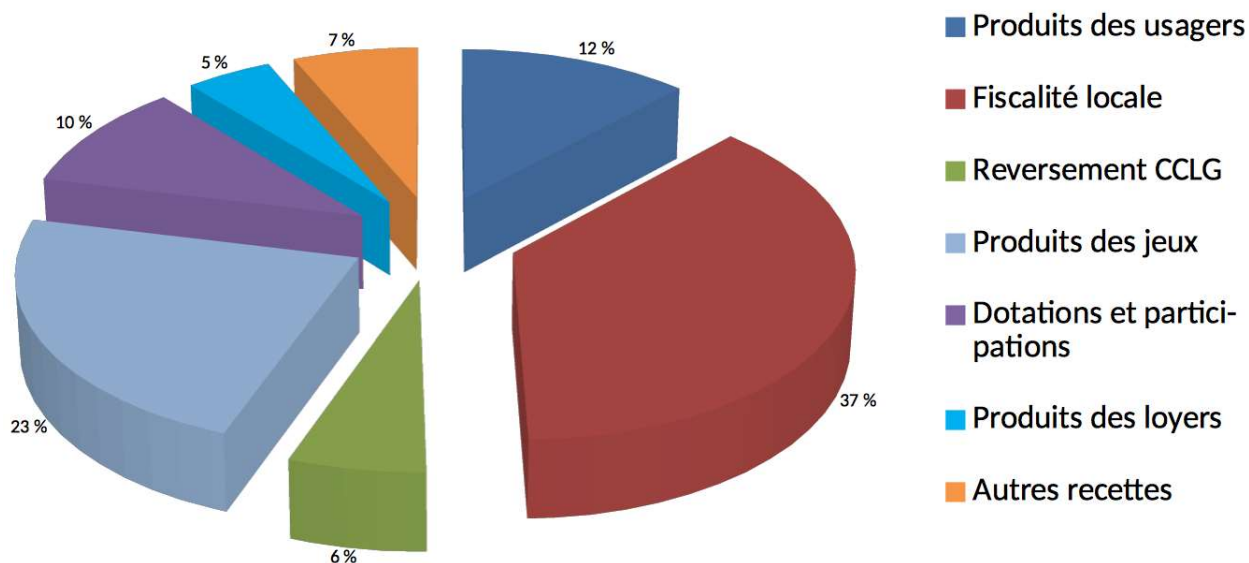
Vous pouvez retrouver les éléments du budget primitif 2022 de la commune dans le bulletin municipal n° 205 de mars-avril 2022, disponible en téléchargement sur le site de la mairie (bouton d'accès direct « bulletins municipaux » en page d'accueil).

La répartition des dépenses réelles de fonctionnement se présente ainsi :



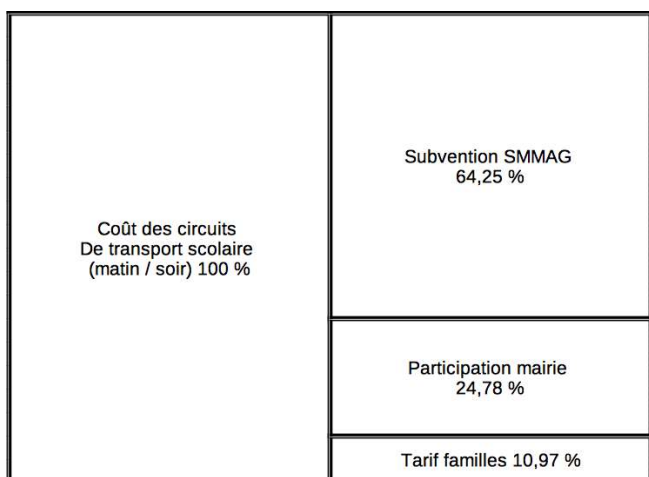
Les dépenses du pôle « ressources » (15,13%) correspondent à l'ensemble des frais liés aux moyens généraux de la collectivité : ressources humaines, finances, administration générale, informatique et communication.

et la répartition des recettes :

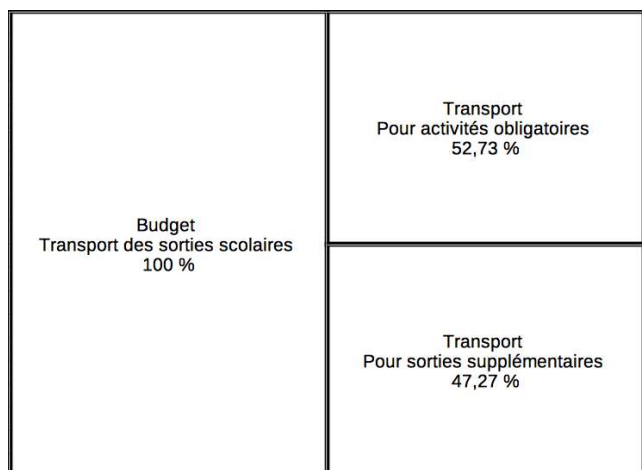


Quelques données du budget éducation – enfance – jeunesse (données 2022)

Transport scolaire (4 jours par semaine) - Répartition des contributions au budget global :



Typologie du transport lié aux activités organisées pendant le temps scolaire :



Pause méridienne (repas et animation) – répartition des coûts et tarification :

Coût de revient de la pause méridienne 16,89 €	Production et service des repas 8,78 €
	Animation avant et après repas 8,11 €

Coût de revient	16,89 €
Tarif minimum	0,80 €
Tarif maximum	9,86 €
Tarif moyen famille	7,28 €